

Conditions générales de vente produits finis

Pixil fabrique des bornes photos et systèmes de prise de vue en général permettant à des acheteurs majeurs d'acquérir les biens et services proposés à la vente. En utilisant ces biens et services, l'acheteur accepte de se soumettre aux conditions générales de vente de Pixil sans restriction ni réserve. Les conditions générales de vente ci-après s'appliquent à toutes nos ventes passées ou à venir. Toute modification ou tout avenant à ces conditions générales de vente sera immédiatement applicable, l'acheteur devant s'en tenir informé.

1. Tarif

Les prix et tarifs des produits et services sont présentés Hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). Le taux de TVA sera applicable en fonction de chaque pays concerné, le taux de TVA applicable est donc celui du pays de l'acheteur. Sauf stipulation express, les prix des biens n'incluent pas les frais de port qui sont mentionnés dans le récapitulatif d'achat ou sur devis. Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment et, notamment, en cas de changement des données fiscales ou économiques. Les factures sont établies conformément au tarif en vigueur au jour du retraitement ou de la livraison des marchandises.

2. Étendue Géographique

Les tarifs indiqués sur les brochures commerciales, sur notre site internet ou par mail sont valables pour des clients dont l'adresse postale est située en France Métropolitaine. En dehors de cette zone, une demande de devis doit être faite par le biais d'un mail, de la page contact ou de la page devis de notre site internet, avec la précision de la destination pour la livraison. Pixil s'engage à y répondre dans les meilleurs délais.

3. Commande

Nos conditions générales de vente s'appliquent à toutes nos ventes. En signant le présent document, l'acheteur accepte sans réserves nos conditions de vente et renonce à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat. Les commandes de nos clients sont fermes sauf avis contraire de notre part sous huitaine à compter de la réception du bon de commande.

4. Délai de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'acheteur dispose d'un délai de 7 jours à compter de la réception des biens commandés pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des biens et les frais d'envoi seront remboursés, les frais de retour restant à la charge de l'acheteur. Les retours de ces marchandises sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) dans un conditionnement identique à celui utilisé lors de l'expédition.

5. Retour

En dehors des retours liés à l'exercice du droit de rétractation, aucun retour de marchandises ne sera accepté sans accord préalable de PIXIL.

6. Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans garantie. Un retard n'autorise pas l'acheteur à annuler la vente ou à refuser les marchandises ; il ne peut pas davantage donner droit à retenue, pénalité, compensation, dédommagement. Les marchandises voyagent aux risques et périls du client auquel il appartient de vérifier leur bon état au moment de la livraison. Ce contrôle doit porter notamment sur les références, les quantités, la qualité des marchandises, ainsi que leur conformité à la commande. En tout état de cause, aucune réclamation ne sera prise en compte passé un délai de huit jours à compter de la livraison. Si, confiées à un transporteur, les marchandises ont subi des pertes ou avaries, le client doit impérativement porter des réserves précises et complètes sur le document de transport et réitérer sa protestation motivée.

7. Force majeure

Ont pour effet de suspendre nos obligations contractuelles les cas fortuits ou de force majeure tels que : les grèves totales ou partielles, les pandémies, entravant la bonne marche de notre entreprise ou celle d'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

8. Règlement

Sauf stipulation contraire sur le devis ou la facture elle-même, toutes les factures doivent être réglées avant le départ de la marchandise. Conformément à l'article 33 de l'ordonnance du 1er décembre 1986, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture, lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé ci-dessus. Ces pénalités sont égales à une fois et demi le taux de l'intérêt légal. Si lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à ses obligations (défaut ou retard de règlement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé ainsi qu'un refus de mise à disposition du service hotline.

9. Réserve de propriété

PIXIL se réserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement complet de leur prix en principal et intérêts, étant précisé que la simple remise d'une traite ne vaut pas paiement. A défaut de règlement du prix à l'échéance convenue, elle pourra reprendre les marchandises et la vente sera résolue de plein droit si bon lui semble. Les acomptes versés resteront acquis à notre entreprise à titre de dédommagement. Le client est responsable des marchandises vendues dès leur sortie de nos magasins ; il s'engage à ce qu'elles soient couvertes, dès cette sortie, par une assurance garantissant les risques de perte, vol et destruction.

9.1. Propriété du Logiciel

La société Pixil, ci-après dénommée "le Vendeur", est le propriétaire exclusif du logiciel nommé "ShootEveryWhere" (ci-après dénommé "le Logiciel") fourni avec ses photoboosts. Le Logiciel est protégé par les lois sur la propriété intellectuelle et est la propriété unique de Pixil.

9.2. Restrictions d'Utilisation

L'acheteur reconnaît et accepte les restrictions suivantes concernant l'utilisation du Logiciel :

a. Interdiction de Copie et de Duplication : Il est strictement interdit de copier, dupliquer, ou installer le Logiciel sur un autre appareil ou PC sans l'autorisation explicite du Vendeur.

b. Accès au Code Source : Il est interdit d'accéder, modifier, ou tenter de décompiler le code source du Logiciel, sous peine de poursuites légales.

c. Non-Propriété du Logiciel : L'acheteur ne devient en aucun cas propriétaire du Logiciel. Le Logiciel demeure la propriété exclusive de Pixil.

9.3. Licence d'Utilisation

L'acheteur peut bénéficier d'une licence d'utilisation du Logiciel d'une durée initiale d'un an, renouvelable sous certaines conditions. Cette licence ne devient accessible qu'après avoir souscrit à un abonnement proposé par le vendeur. Les détails des abonnements sont visibles au **paragraphe 9.4** ci-après.

a. Renouvellement de la Licence : La licence sera automatiquement renouvelée d'année en année si les critères de bonne utilisation sont respectés, et si aucune modification n'a été apportée au système en place lors de la vente. Le Vendeur se réserve le droit de décider du renouvellement de la licence.

b. Interférence avec le Logiciel : Toute installation annexe, y compris d'autres logiciels, pilotes ou tout élément qui interfère avec le fonctionnement du Logiciel sur le système d'exploitation Windows 10 Professionnel en place, entraînera l'arrêt immédiat de la licence.

c. Licence Unitaire : Une licence donne droit à l'utilisation du Logiciel sur une seule borne photo. Elle ne peut être dupliquée, même en cas de dysfonctionnement du PC. Seul le Vendeur est habilité à remplacer le PC ou l'un de ses composants et à réinstaller le Logiciel accompagné de sa licence. L'acheteur est responsable des coûts de retour du matériel défectueux au Vendeur. Si l'acheteur N°1 venait à vendre son matériel à un tiers, la licence et l'ensemble des droits acquis se perdent automatiquement.

9.4. Abonnements

L'acheteur dispose de plusieurs formules d'abonnement selon les produits et les options achetées ainsi que la durée d'utilisation souscrite. Les détails sont accessibles dans le paragraphe ci-après. Une dégressivité des tarifs pourra être envisagée en fonction des quantités d'appareils achetés et fera l'objet d'une offre spécifique. L'arrêt de l'abonnement mettra fin à la licence et à l'utilisation du logiciel.

Tarif abonnement pour les Photobooth modèles Exclusive, Miroir, Hybride et Cabine : 29 € HT par mois et par appareil

- Pack comprenant la hotline accessible 24h/24 et 7j/7
- Logiciel full options (toutes les fonctionnalités sont ouvertes)
- Mises à jour logiciel
- Évolution logiciel (nouvelles fonctionnalités)

Tarif abonnement pour les Photobooth 360° : 49 € HT par mois

- Pack comprenant la hotline accessible 24h/24 et 7j/7
- Application full options (toutes les fonctionnalités sont ouvertes)
- Mises à jour application
- Évolution application (nouvelles fonctionnalités)

Tarif abonnement pour les Mosaic Wall : 19 € HT par mois et par appareil

- Pack comprenant la hotline accessible 24h/24 et 7j/7
- Logiciel full options (toutes les fonctionnalités sont ouvertes)
- Mises à jour logiciel
- Évolution logiciel (nouvelles fonctionnalités)

10. Modules de paiements "sans contact" ou avec "monnayeurs"

10.1. Installation et Configuration des Systèmes de Paiement

Les modules de paiement "sans contact" ou avec "monnayeurs" vendus par Pixil sont installés et configurés par des membres agréés de Pixil, officiellement certifiés par le fabricant des modules et les organismes de sécurité monétaire compétents. Toute intervention sur le système de paiement "sans contact" est strictement interdite, sauf si elle est effectuée par les membres agréés de Pixil.

10.2. Sécurité des Systèmes de Paiement

Les systèmes de paiement fournis par Pixil sont sécurisés et conformes aux normes en vigueur en matière de sécurité monétaire. Toutefois, la responsabilité de la sécurité des systèmes de paiement incombe également à l'acheteur, qui doit prendre les mesures nécessaires pour protéger les données sensibles.

10.3. Lecture Statistique des Paiements

Pixil met à disposition de l'acheteur un outil de lecture statistique des paiements intégré au logiciel "ShootEveryWhere". Cet outil permet à l'acheteur d'exporter les données de paiement par e-mail ou au format CSV, ou les deux. L'accès à ces données est réservé à l'acheteur.

10.4. Maintenance et Intervention

Seuls les membres agréés de Pixil sont autorisés à intervenir sur les systèmes de paiement en cas de besoin, que ce soit à distance ou physiquement. Dans le cas d'une intervention physique, l'acheteur est responsable de retourner les appareils au vendeur par ses propres moyens et à ses propres frais.

10.5. Données Confidentielles de Paiement

Les données confidentielles de paiement sont enregistrées dans le logiciel "ShootEveryWhere" et sont accessibles à l'acheteur. L'acheteur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la confidentialité de ces données. En cas de fuites de données confidentielles ou monétaires résultant de la négligence ou de la faute de l'acheteur, ce dernier assume l'entière responsabilité pénale des conséquences de ces fuites. Attention : Aucun dédommagement, sous quelque forme qu'il soit, n'est possible en cas de dysfonctionnement des systèmes de paiement.

11. Accès à Distance pour les PhotoBooth Pixil

Cette partie précise les modalités d'accès à distance mis en place par Pixil pour ses acheteurs, permettant à Pixil d'intervenir à distance dans le cadre de la maintenance éventuelle ou sur demande de l'acheteur, sous réserve de l'acceptation de cette demande ou de la conclusion d'un contrat spécifique. L'accès à distance est un élément essentiel des services offerts par Pixil, et son utilisation est régie par les dispositions ci-dessous. En l'absence de contrat d'intervention ou de maintenance, Pixil se réserve le droit de ne pas intervenir sous aucune forme qu'il soit, l'acheteur étant conscient qu'aucune poursuite ne pourra être envisagée contre le vendeur.

11.1 Installation de l'Accès Facilité

Pixil s'engage à installer un accès facilité sur tous les photobooth vendus à ses acheteurs. Cet accès facilite les interventions à distance pour assurer le bon fonctionnement et la maintenance des équipements. Il permet également à Pixil de répondre aux demandes spécifiques des acheteurs, sous réserve de leur acceptation ou de la conclusion d'un contrat spécifique.

11.2 Suppression de l'Accès à Distance

L'acheteur s'engage à ne pas supprimer l'accès à distance installé par Pixil. Toute suppression de cet accès entraînera l'annulation de la garantie associée aux produits vendus par Pixil et pourra également entraîner la résiliation de tout contrat en cours entre les parties.

11.3 Autorisation de Visualisation

L'accès à distance accordé à Pixil lui permet de visualiser l'ensemble des informations et données stockées dans le photobooth, y compris celles de nature confidentielle. L'acheteur reconnaît et accepte que Pixil ait accès à ces informations dans le cadre de la maintenance, de l'assistance technique, ou de la résolution de problèmes liés à l'utilisation de ses produits.

11.4 Respect de la Confidentialité

Pixil s'engage à respecter la confidentialité des informations et données auxquelles elle accède à distance. Elle s'interdit toute utilisation ou divulgation non autorisée de ces informations. Pixil se conforme à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles et s'engage à traiter ces informations dans le respect de la vie privée de l'acheteur.

12. Dispositions légales

En cas de non-respect des présentes conditions, le Vendeur se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires pour faire respecter ses droits de propriété intellectuelle. L'acheteur est tenu de se conformer aux lois en vigueur concernant l'utilisation du Logiciel.

En acceptant ces conditions, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des restrictions d'utilisation du Logiciel ShootEveryWhere et s'engage à les respecter.

- Date de mise à jour des Conditions Générales de Vente : 10.01.2024

- Ces conditions sont sujettes à modification sans préavis.

13. Garantie

La garantie est strictement limitée à la remise en état ou au remplacement des marchandises affectées d'un vice ou d'un défaut de conformité, à l'exclusion de tout dédommagement, à quelque titre que ce soit. Le composant défectueux devra être retourné par l'acheteur et les frais de retours seront à sa charge. Le matériel en bon état de marche sera renvoyé par Pixil à l'acheteur et les frais de retour seront pris en charge par PIXIL (ceci est valable uniquement dans le cas d'une vente effectuée en France Métropolitaine). L'acheteur devra effectuer le remplacement du composant remplacé au titre de la garantie par ses propres moyens (Pixil pourra accompagner à distance pour guider l'acheteur dans cet exercice). Pour les appareils exploités par l'acheteur hors France métropolitaine, les frais de renvoi et de retour du matériel pris en charge au titre de la garantie seront à la charge de l'acheteur. La garantie ne s'applique qu'à partir du moment où le matériel faisant partie d'une commande par l'acheteur, est payé dans son intégralité. Pixil informe l'acquéreur et se réserve le droit d'utiliser du matériel reconditionné dans la fabrication de ses appareils, et pour lequel il sera appliqué une garantie pièce identique au matériel vendu neuf. La garantie sur les composants qui constituent le produit fini ne sera applicable que si seul le logiciel développé par Pixil et nommé « ShootEveryWhere » est exploité. Dans le cas d'une installation d'un logiciel autre que celui de Pixil, la garantie sur l'ensemble des composants de l'appareil acheté sera considérée comme nulle, quel qu'en soit la cause. La durée de la garantie est fixée à 2 ans pour les pièces faisant partie de l'ensemble facturé.

14. Attribution de compétence

Pour toutes les contestations relatives aux ventes réalisées par notre entreprise et à l'application des présentes conditions générales de vente, seul sera compétent le tribunal de Tours après une tentative de médiation amiable.

15. Limitation de responsabilité

Si notre responsabilité était retenue à la suite de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de la vente, le total des indemnités ne pourrait, de convention expresse, dépasser un montant égal au prix de la marchandise ou de la prestation qui sont à l'origine du dommage.

16. Traitement des données personnelles

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 « informatique et liberté », les clients disposent d'un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles les concernant.

17. Loi applicable

Toutes les ventes conclues par notre entreprise sont soumises à la loi française.

18. Services hotline

Les services de hotline 24h/24 et 7J/7 ne sont accessibles que si l'intégralité du paiement de la commande d'un Photobooth a été réalisé et si un abonnement a été souscrit. Ils ne seront acquis qu'après avoir suivi en intégralité la formation à distance ou la formation sur site dispensée par l'un des membres de l'équipe Pixil (la notion de formation devra apparaître sur la facture d'achat et elle devra avoir été intégralement payée). Attention : si toutefois des abus de hotline étaient enregistrés par les membres de Pixil (par exemple si l'acquéreur de la borne délègue l'appel à la hotline à l'un de ses clients ou tout autre utilisateur de l'appareil, ou bien encore s'il vend son matériel à un tiers qui souhaite lui-même pouvoir bénéficier des services de la hotline, ou encore si l'acquéreur ne respecte pas les consignes suivies lors de la formation), nous nous réservons le droit de facturer ces prestations aux tarifs adaptés à la demande (faisant l'objet d'un devis préalable). Le service Hotline est un service payant par un engagement forfaitaire avec un prélèvement mensuel d'un montant de 29 € HT par mois incluant, de fait, un engagement de 36 mois sans possibilité de résiliation jusqu'à 1 mois avant la date d'échéance (inclus les mises à jours et évolutions du logiciel) par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans le cas où le matériel aurait été vendu à un tiers, et que ce dernier souhaite pouvoir bénéficier de la hotline de Pixil, seule l'option d'abonnement pour une période minimum de 36 mois (à 29€ HT par mois)

sera applicable et une formation initiale sera obligatoire et sera facturée 180 € HT. Il est précisé que la hotline ne permet pas d'avoir accès à un dépannage en ligne systématique (même s'il est évident que le vendeur met tout en œuvre pour y arriver) mais une prise en charge de la demande téléphonique. Il en découlera une offre de prix si nécessaire afin de prévoir une éventuelle intervention technique, soit par téléphone, soit physiquement ou bien la mise en place d'un contrat de suivi adapté.

Dans le cadre des conditions générales de vente de Pixil, le service hotline fonctionne de la manière suivante : lorsque l'acheteur nécessite une assistance via la hotline, il doit impérativement laisser un message vocal, à moins qu'une réponse immédiate ne soit disponible. Ce message vocal devrait inclure des informations précises sur l'origine de son besoin d'assistance. De plus, si l'acheteur a souscrit à un pack d'abonnement spécifique, il bénéficie d'une priorité pour être rappelé par le service hotline. En règle générale, les abonnés recevront un rappel dans un délai relativement court, souvent dans l'heure suivant leur message vocal. Cette méthode vise à offrir une assistance efficace et rapide aux clients, en accordant une attention particulière à ceux qui ont souscrit à des abonnements spécifiques, tout en garantissant une réponse ou un rappel dans des délais raisonnables pour l'ensemble des demandes de support.

19. Litiges

Pour tout litige découlant des présentes conditions générales de vente, les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable. À défaut de parvenir à un accord, le litige sera porté devant le tribunal de Tours, seul compétent pour en juger, faisant expressément élection de domicile au siège social du vendeur.